



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER**



Désignation d'un représentant au Conseil des étudiants.

Conseil académique du 14 septembre 2023

Délibération 2023/09/CAC-05

LE CONSEIL ACADÉMIQUE,

Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-4 et L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 65 ;

Vu la délibération 2023/06/CAC-16 du Conseil Académique du 27 juin 2023 ;

Considérant la candidature reçue ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- DESIGNER le représentant étudiant du Conseil académique suivant pour siéger au Conseil des Etudiants :

- Monsieur Ayman HENNIA (sciences).

Toulouse, le 14 septembre 2023

Le Président,



Jean-Marc BROTO

Date de transmission à la Rectrice de Région académique et publication :
.....20 septembre 2023.....

Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres : 81

Nombre de voix favorables : 41

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de membres présents ou représentés : 41

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0